

ECO BETON

Fabrication de béton prêt à l'emploi

TARIF POMPAGE ECO BÉTON 2020

	CATEGORIE 1 ET 2	CATEGORIE 3	CATEGORIE 4	MIXO POMPE
PRESTATION SUIVANT LE TYPE DE POMPE Au-delà de 50 m ^s Nous consulter	Automotrice à Tuyaux avec forfait 30 ml ou Flèche de 16 à 28 m avec forfait 10 ml, débit théorique 60 à 90 m ³ /h	Automotrice à Flèche de 32 à 36 m avec forfait 10 ml, débit théorique 150 m ³ /h	Automotrice à Flèche de 42 à 47 m avec forfait 10 ml, débit théorique 160 m ³ /h	Mixo pompe de 16 à 21 ml avec forfait 10 ml + 5,5 m ³
Coulage de 0m ² à 50m ³ Forfait 4h00 sauf Mixo pompe 2h00 Heure supplémentaire Redevance au m ³ Supplément ml tuyaux Forfait lavage	<i>Nous consulter</i>	<i>Nous consulter</i>	<i>Nous consulter</i>	<i>Nous consulter</i>
Transport tuyaux Supplémentaires au-delà de 50 ml pour les catégories 1 et 2 et au-delà de 30 ml pour les catégories 3 et 4 250 € tour.				
Barbotine synthétique : 25 € HT le sachet				
Tout déassement du forfait entraînera des heures supplémentaires				
Le forfait de chaque catégorie sera facturé pour l'annulation de la commande la veille du coulage à 12h00 ou le jour même				

NOTA : En cas de rajout de fibres métalliques, nous consulter à l'avance. La mise à disposition est décomptée depuis l'heure d'arrivée de la pompe jusqu'à son départ du chantier, lavée. Dans le cas de lavage en centrale l'heure de nettoyage vous sera facturée après fin de pompage. La 1/2 journée s'entend arrivée et départ chantier de 7h30 à 12h00 pour le matin et de 13h30 à 18h00 pour l'après-midi.

Pour les coulages particuliers et travail de nuit (de 19h à 06h), nous consulter. Prévoir les sacs de ciment nécessaires à la barbotine. L'évacuation des bétons résiduels après le nettoyage de la pompe et de la tuyauterie, ainsi qu'une aire de lavage pour la pompe, seront à votre charge.

En cas d'impossibilité de laver la pompe sur le chantier, un forfait lavage vous sera facturé.

Toute commande doit être passée au plus tard 48 heures avant l'intervention. Toute commande annulée la veille après 12h00 ou le jour même donnera lieu à facturation du forfait de la pompe commandée

La centrale ne doit pas envoyer de béton sans avoir eu le TOP » du client ou du pompiste.

La cadence donnée pour le bon usage de notre matériel s'entend pour des bétons réputés pompables, dosage minimum de 300kg/m³ possédant un slump test minimum de 8cm.

Précautions : L'entreprise de mise en œuvre doit mettre à disposition de la pompe des accès adaptés et une aire de calage appropriée. Le chantier a la responsabilité de s'assurer de la portance des sols, des accès et des emplacements de calage des pompes et mixo pompes. Le client prendra toutes dispositions, pour la sécurité des biens et personnes sur les chantiers ou ses abords, pour tous nettoyages et enlèvements à effectuer sur les ouvrages en cours d'exécution, sur les voies publiques ou privés, du fait de l'utilisation de ce matériel.

Le client devra se procurer les autorisations nécessaires par les services de la voirie, en cas de stationnement de la pompe sur les voies publiques ou privées et occasionnant une gêne de la circulation.

Le montage et la manutention de la tuyauterie restent à la charge du chantier et sous la responsabilité du pompiste.

Le bon de pompage étant un document contractuel signé par le responsable de chantier sous la responsabilité du pompiste, toutes réclamations éventuelles ne seront prises en considération, seulement si elles sont notifiées sur ce bon.

Le bon de commande entraîne l'acceptation sans réserve des termes des conditions générales de location. Les options non confirmées la veille du coulage avant 12h00 seront annulées.

LE CLIENT DEVRA IMPÉRATIVEMENT INDIQUER LA PRÉSENCE DE LIGNES SOUS TENSION

2, route de la Seine - 92230 GENNEVILLIERS

Tél : 01.47.94.22.62 - www.ecovalorisation.com

SAS au Capital de 300 000 € - NO SIRET 799 726 344 00010 - RCS : 799 726 344 R.C.S Nanterre

NOTVA Intracommunautaire : FR56 799 726 344